

Le médiateur de la République du Burundi en fâcheuse posture

RFI, 12 juin 2012 Le parquet de Bruxelles a ouvert une enquête contre le médiateur de la République du Burundi pour blanchiment d'argent. Selon le parquet, il aurait placé une forte somme dans une banque belge. Et la justice cherche à connaître l'origine de cette somme. La société civile burundaise, pour sa part, appelle Mohamed Rukara à la démission dans l'attente d'être blanchi. Il y a un mois, Mohamed Rukara annonce par la bouche de son porte-parole qu'il est sous le coup de menaces de mort, de la part d'un groupe de corrompus hauts placés, et promet de dévoiler leur identité fin mai. De quoi faire trembler la République, mais il n'en fera rien.

Et alors que le médiateur de la République du Burundi peinait à se relever de cet épisode troublant, l'agence de presse Belga a jeté un pavé dans la mare, en annonçant dans une de ses publications il y a quelques jours, que le parquet de Bruxelles avait ouvert une enquête pour blanchiment contre le médiateur burundais, qui venait de placer une forte somme sur un compte bancaire belge. Depuis, cette affaire fait les choux gras de la presse locale, qui s'en donne à cœur joie. Mais Mohamed Rukara reste muet jusqu'ici dans le silence, d'où cet appel répété lancé de toutes parts. Cette fois par le coordinateur du Forum de la société civile burundaise : « L'appel que nous lançons à l'ombudsman pensons qu'il est intelligent qu'il démissionne. Et s'il était blanchi après, il pourrait retrouver son fauteuil. Mais c'est l'état actuel des choses, sa crédibilité est gravement entamée. Et je pense que dans son intérêt il doit démissionner ».